

Lyon, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Page 1 / 2

# La Région annonce un élargissement de la gratuité des manuels scolaires

**Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné de Béatrice BERTHOUX, Vice-présidente déléguée aux Lycées, et de Marie-Camille REY, Vice-présidente déléguée à la Jeunesse et à la Vie associative, était en déplacement ce mercredi 30 septembre au Lycée Lumière, à Lyon. A cette occasion, il a annoncé un élargissement de la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens à l'ensemble des livres optionnels et de spécialités.**

Le Pass Région va ainsi être doté de 20 euros supplémentaires pour compenser l'achat des manuels optionnels et de spécialités imposés par la réforme du Bac et permettre aux élèves de se fournir en livres dans le réseau des librairies locales de la région.

Depuis la rentrée 2019 et l'entrée en vigueur de la réforme des lycées, **la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de fournir les manuels scolaires à l'ensemble des lycéens concernés par les changements de programmes**, qu'ils étudient dans un lycée public ou un lycée privé, sans condition de revenus.

Lors de la rentrée 2019, ce dispositif concernait les lycéens en classe de Seconde et de Première de la voie générale et technologique, **soit plus de 900 000 manuels fournis à 130 000 élèves**. Ce qui représente, en moyenne, 9 manuels par élève. **L'achat d'un jeu de manuels représentant un budget de 250 euros par élève pour les familles.**

La Région avait alors consacré 41 millions d'euros à la mise en place globale des aides en faveur de la gratuité des manuels scolaires, dont 26,5 millions d'euros pour les nouveaux manuels *stricto sensu*.

A l'occasion de la rentrée 2020, la réforme étendue aux Terminales de la voie générale et technologique et aux Secondes et Premières de la voie professionnelle s'est traduite par **l'achat et la distribution de plus de 800 000 nouveaux manuels, fournis à plus de 250 000 lycéens pour un montant total de plus de 22 millions d'euros pris en charge par la Région.**



Lyon, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Page 2 / 2

Cette distribution a été rendue possible par un travail commun avec les associations de parents d'élèves (la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves et la fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), les librairies indépendantes d'Auvergne-Rhône-Alpes, et les lycées publics et privés du territoire.

